

MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 8 juin 2004, à 17 h

**Présidence de M. André Kaplun, président sortant,
puis de M. Gérard Deshusses, nouveau président élu**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Sébastien Bertrand, Alain Fischer, Eric Ischi, M^{me} Liliane Johner, MM. Pierre Losio et Gilles Thorel.*

Assistent à la séance: *M. Pierre Muller*, maire, *M. Manuel Tornare*, vice-président, *MM. André Hediger, Patrice Mugny et Christian Ferrazino*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 27 mai 2004, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 8 juin et mercredi 9 juin 2004, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Pierre Muller, maire. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, bien que vous ne soyez pas très nombreux, j'ai un petit message à vous communiquer. J'ai eu le plaisir et l'honneur d'être élu par mes pairs du Conseil administratif, il y a une douzaine de jours, à la charge de maire de la Ville de Genève. Bien que ce soit habituellement un tournus, c'est quand même une élection et je tiens à remercier ici mes collègues du Conseil administratif de me faire cette confiance que j'honorerai bien évidemment. Certains d'entre vous me connaissent, puisque j'ai eu l'occasion d'avoir cette charge il y a quatre ans, et ont vu comment je fonctionnais. Ce que je souhaite vous dire encore une fois, c'est que je serai le maire de tous les Genevois et de toutes les Genevoises. Je vais donc m'efforcer d'atténuer les querelles partisans, même si je vois en face de moi un conseiller municipal qui sourit. C'est comme ça que je fonctionnerai. Et puis, pour vous donner un petit sujet de réflexion, j'ai trouvé un texte extrêmement intéressant, c'est une citation que je vous propose de méditer; ce sera le slogan ou plus exactement la manière dont je pratiquerai pendant cette année. Je cite: «La vie ne peut être comprise qu'en regardant le passé, mais elle ne peut être vécue qu'en regardant l'avenir.» Ce n'est pas moi qui l'ai dit mais Søren Kierkegaard, qui était un grand philosophe, comme chacun le sait. Je crois que c'est un bon sujet de méditation pour le Conseil municipal, pour le Conseil administratif et finalement pour la population tout entière. Voilà, Monsieur le président, ce que je voulais vous dire en tant que message du nouveau maire. Le discours de législature ayant été fait l'année passée, je n'y reviendrai donc pas et je vous rends la parole. (*Applaudissements.*)

Le président. Avant de donner la parole à M. le conseiller administratif Patrice Mugny, j'aimerais saluer à la tribune du public notre ancien président M. Daniel Pilly, ainsi que notre ancien collègue M. Jean Tua. (*Applaudissements.*)

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Je prends la parole pour rectifier une information donnée par la *Tribune de Genève* de samedi-dimanche 5 et 6 juin 2004, car je ne veux pas qu'il reste dans l'esprit des gens la moindre mauvaise impression. Il était écrit que j'aurais pris l'engagement, je cite, «de devenir indifférent à ce qui se passe à la Comédie»; c'est M. Paillard qui s'est chargé d'informer la presse suite à une réunion – d'ailleurs, je ne savais pas que cette réunion était publique, je pensais qu'il s'agissait d'une réunion interne... Aujourd'hui, je sais que le bureau de la Fondation d'art dramatique s'est réuni et a désapprouvé M. Paillard tant sur la forme que sur le fond. En l'occurrence, ce

que j'avais dit, et heureusement plusieurs témoins l'ont entendu, c'est que dorénavant je voulais sortir de la polémique personnalisée avec M^{me} Bisang et que je ne réagirais plus à certains propos. Mais, évidemment, je ne me désintéresse ni du sort de la Comédie ni de celui de la nouvelle Comédie. Dont acte, je l'espère!

M. Pierre Muller, maire. Je crois qu'il est important d'informer le Conseil municipal d'une discussion que j'ai eue tout à l'heure avec la presse concernant la location du Palladium. Vous n'êtes pas sans savoir que, samedi prochain, il va y avoir un concert à connotation un peu particulière à la salle du Palladium. L'organisateur, qui n'a pas pu organiser le concert qu'il avait prévu au départ, a fait affaire avec un groupe français du Val-d'Oise, qui s'appelle «Sniper». Ce groupe pose un certain nombre de problèmes, puisque ce sont des rappeurs durs et féroces. D'après les textes que j'ai pu lire tout à l'heure, ils appellent parfois à des actes totalement illégaux, je parle là de meurtres et autres...

Je n'ai pas encore discuté avec mes collègues du Conseil administratif, mais, quoi qu'il en soit, j'ai pris la décision, compte tenu du fait que la sécurité sera assurée à la fois par l'organisateur du concert, par des gens de la Gérance immobilière municipale et par la police, de laisser ce concert se dérouler au Palladium, sachant que les billets ont déjà presque tous été vendus et cela très rapidement, car ce groupe a un certain succès.

Si ce soir ou demain vous entendez une polémique à ce propos, Mesdames et Messieurs, vous voilà informés sur ce qui se passera samedi au Palladium. Je sais qu'il y a d'autres concerts, d'autres activités un peu problématiques, mais, pour reprendre un slogan très en vogue il y a une trentaine d'années – «Il est interdit d'interdire!» – je n'ai pas voulu interdire ce concert.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Une fois n'est pas coutume, j'ai passablement de communications à vous faire. Tout d'abord, M. Tornare vous prie d'excuser son absence pour la séance de demain mercredi, de 17 h à 19 h.

Nous avons reçu une lettre datée du 26 mai 2004, par laquelle le Conseil administratif nous informe qu'au cours de sa séance du 26 mai 2004 il a procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005. Comme M. Muller vient de nous l'annoncer, il a été élu maire, et M. Manuel Tornare a été élu vice-président.

L'attribution des départements et la répartition des services de l'administration municipale demeurent inchangées, de même que les suppléances des magistrats.

La deuxième communication concerne une lettre de démission que j'ai reçue de M. Mettan. Je prie M^{me} Hartlieb de nous en donner lecture.

Lecture de la lettre:

Genève, le 3 juin 2004

Monsieur le président,
Cher André,

Suite aux élections de l'an dernier et conformément à ma décision de ne pas prolonger mon double mandat au-delà d'une année, j'ai le regret de vous annoncer ma démission du Conseil municipal pour le 21 juin 2004 à minuit. J'aurai ainsi le plaisir de siéger une dernière fois lundi soir 21 juin prochain, tout en permettant à mon successeur, Robert Pattaroni, de prêter serment le lendemain 22 juin à 17 h.

Je profite de l'occasion pour vous communiquer, ainsi qu'à l'ensemble des conseillers municipaux, la grande satisfaction que j'ai eue à participer à vos travaux durant cette dernière année. J'y ai retrouvé le climat de collaboration souvent amical – et parfois très agressif! – que j'avais connu lors de mon premier mandat en 1999-2002.

En tant que chef de groupe d'un parti de l'opposition municipale, j'ai toujours essayé de privilégier l'intelligence sur le préjugé idéologique, le dialogue constructif sur le dénigrement polémique et ce qui me semblait être l'intérêt général de Genève sur le carriérisme politicien. Je n'ai pas la présomption d'affirmer que j'y suis constamment parvenu, mais au moins aurai-je fait l'effort de m'y employer.

C'est dans cet esprit que j'ai par exemple collaboré avec le Conseil administratif pour la commémoration du cinquantième anniversaire des Accords de Genève de 1954. Vous avez pu juger du résultat à travers le livre qui vous a été remis lors de la dernière session et lors des manifestations très réussies qui se sont déroulées sur la plaine de Plainpalais fin mai. Même si cela a pu déplaire à quelques esprits étroits, ce type de collaboration restera pour moi un exemple de ce que l'on peut réussir ensemble en dépit des différences de sensibilité qui sont la marque normale de la politique.

Allocution du président sortant

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous confirmer le retrait du projet de résolution R-67 que j'avais déposé en avril dernier et qui n'a plus de raison d'être aujourd'hui.

Je suis donc très heureux de quitter le Conseil municipal en contribuant à soulager son ordre du jour. Je tiens à vous dire que je garderai le meilleur souvenir de nos travaux et vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin de législature.

Guy Mettan

Le président. Je passe à la troisième communication. Je vous informe que notre collègue, M^{me} Liliane Johner, est actuellement hospitalisée: nous lui souhaitons de tout cœur un prompt rétablissement.

Quatrième communication: je vous signale que les motions, résolutions, projets d'arrêté qui seront déposés aujourd'hui ou demain seront à l'ordre du jour du mois de septembre 2004.

La cinquième communication concerne la prochaine livraison de l'ordre du jour du Conseil municipal: les enveloppes vous parviendront pour la première fois par cyclomessagerie. En cas de problème, veuillez le signaler au Secrétariat.

J'en arrive à la sixième et dernière communication. Nous aurons, conformément à nos traditions, une verrée à 18 h 30, qui aura lieu, vu le beau temps, dans la cour de l'Hôtel de Ville. Nous interrompons nos travaux une demi-heure plus tôt que d'habitude.

3. Allocution du président sortant.

Le président. Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs et chers collègues, le moins que l'on puisse dire à propos de cette première année de législature, c'est que nous n'avons pas chômé, puisque nous avons traité en tout plus de 630 objets. Commencée dans la bonne humeur lors de notre sortie dans les Alpes vaudoises, où nous avons été reçus de façon très sympathique par la commune de Gryon, cette année 2003-2004 nous a vus travailler à un rythme soutenu, avec le point culminant du budget au mois de décembre, qui s'est terminé à une heure raisonnable, puisque vers 22 h 30 la messe était dite.

Dès le mois de janvier et jusqu'à aujourd'hui, nous avons eu des débats parfois animés, mais dans l'ensemble, et je tiens à vous en remercier toutes et tous du

fond du cœur, ces débats se sont bien déroulés. Mes remerciements vont également à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la bonne tenue de nos travaux, qu'elle ou qu'il soit président, rapporteur, chef de groupe, commissaire, secrétaire de commission ou fonctionnaire de la Ville de Genève.

J'aimerais maintenant m'adresser à nos magistrats. Messieurs les conseillers administratifs, je vous encourage à être plus à l'écoute de la population, car il suffit de l'entendre pour savoir que cette population n'est pas satisfaite. Trois sujets reviennent très souvent. Le premier sujet dont on parle en ville de Genève, c'est le manque de propreté de notre ville... (*Remarque.*) Monsieur le conseiller administratif, ce n'est pas une critique, c'est un constat. Le deuxième sujet qui revient souvent est le trafic de drogue, et le troisième, ce sont les plaintes sur les cyclistes qui roulent sur les trottoirs... (*Rires.*) Vous pouvez rire, mais il s'agit quand même de la population qui nous élit! C'est donc quelque chose qui ne devrait pas vous faire rire, mais qui devrait, au contraire, attirer votre attention. Il suffit d'ailleurs de lire le courrier récent que j'ai reçu, comme d'autres dans cette salle, de l'Association des parents d'élèves du quartier des Eaux-Vives, pour mesurer l'ampleur des problèmes: insécurité dans le préau de l'école des Vollandes, à la place du Pré-l'Evêque, au parc La Grange, à proximité du jet d'eau – pourtant symbole de Genève – mais aussi à la Servette et ailleurs. Vous incarnez, Messieurs les conseillers administratifs, le pouvoir, mais vous incarnez également le devoir. La notion de devoir n'est pas synonyme de laxisme, de désordre ou d'inaction, mais implique au contraire de faire respecter les lois, comme il convient dans un Etat de droit. Pour prendre un seul exemple, il n'est pas compréhensible ni acceptable que les agents de sécurité municipaux se sentent livrés à eux-mêmes, démotivés par manque de moyens, de formation ou de soutien.

Je ne voudrais pas terminer cette allocution sans souhaiter plein succès à mon successeur. Je vous embrasse toutes et tous et vous remercie de votre confiance, dont j'espère avoir été digne. (*Applaudissements.*)

4. Election du président, qui entre immédiatement en charge.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre de candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à pourvoir, ils sont élus tacitement.

M. Jean-Pierre Oetiker, M^{me} Claudine Gachet, M^{me} Marguerite Contat Hickel, M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio, M^{me} Gisèle Thiévent fonctionnent comme secrétaires *ad acta*.

Huit scrutateurs sont désignés, soit un par parti, il s'agit de M. Eric Fourcade (UDC)...

Une voix. Il est absent!

Le président. Je ne sais pas si une personne de votre groupe le remplace... Bien, je désigne alors M. Pascal Rubeli (UDC), M. Alexis Barbey (L), M. Alain Fischer (R), M^{me} Alexandra Rys (DC), M. Alain Marquet (Ve), M^{me} Virginie Keller Lopez (S), M^{me} Vera Figurek (AdG/SI) et M^{me} Hélène Ecuyer (T).

Je demande aux chefs de groupe d'annoncer le nom de leur candidat. Madame Salerno, vous avez la parole.

M^{me} Sandrine Salerno (S). Merci, Monsieur le président. Le Parti socialiste a le plaisir de présenter ce soir, au poste de président du Conseil municipal, la candidature de M. Gérard Deshusses, qui est actuellement premier vice-président du Conseil municipal. C'est un conseiller municipal très expérimenté que le Parti socialiste souhaite envoyer au bureau cette année, puisque M. Deshusses a déjà siégé à deux reprises dans ce Conseil: une première fois de 1983 à 1991, une seconde fois de 1999 à nos jours. C'est en tout treize années que M. Deshusses a passées dans ce Conseil, durant lesquelles il a pu voir comment il fonctionnait, quelles étaient les difficultés pour mener à bien les séances plénières, mais également les séances de commissions, puisque M. Deshusses a siégé dans presque toutes les commissions de ce Conseil, à l'exception de deux. Il a en outre présidé la commission des travaux et la commission du logement. C'est donc quelqu'un de particulièrement rompu aux mécanismes du Conseil municipal, à son règlement, que nous désirons envoyer au poste de président du Conseil municipal.

De plus – je pense que c'est ici qu'il faut le souligner – M. Deshusses a des qualités humaines indéniables. Parmi la multitude des qualités qu'il possède – et qui sont à notre sens très importantes lorsqu'on brigue un tel poste – M. Deshusses a la capacité de savoir écouter ses interlocuteurs; il le fait avec beaucoup d'empathie et de sympathie, et c'est là une qualité humaine que toutes et tous nous lui reconnaissons. Il a aussi un entregent naturel et un sens de la diplomatie qui font de lui un habile et fin négociateur. Ce sont là des qualités importantes lorsqu'on souhaite gérer, de manière sereine, les débats de ce plénum, débats qui peuvent être parfois difficiles et houleux.

Ainsi, le Parti socialiste, avec beaucoup de plaisir, accepte de ne pas compter M. Deshusses dans ses rangs durant une nouvelle année, puisque lorsqu'on

siège au bureau on est un peu éloigné de son groupe, en tout cas durant les séances. M. Deshusses est quelqu'un qui connaît extrêmement bien le fonctionnement de ce Conseil pour y avoir siégé pendant treize ans, qui a de très grandes qualités humaines. Nous sommes certains qu'il saura gérer le Conseil municipal de main de maître. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à lui témoigner votre sollicitude en l'élisant.

Le président. M. Alain Fischer étant absent, je demande à M^{me} Catherine Hämmerli-Lang de bien vouloir le remplacer comme scrutateur pour le groupe radical.

L'annonce du seul candidat à la présidence ayant été faite, j'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer.

J'attire l'attention des conseillères et conseillers municipaux sur le fait qu'ils ne doivent inscrire qu'un seul nom sur leur bulletin.

Je vous annonce que 69 bulletins ont été distribués et j'invite à présent les huissiers à les récolter. Je déclare le scrutin clos. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement des bulletins.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	69
Bulletins retrouvés:	69
Bulletins blancs:	2
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	67
Majorité absolue:	34

Le président. M. Gérard Deshusses (S) est élu président du Conseil municipal par 65 voix. *(Applaudissements nourris.)*

Je félicite M. Deshusses pour son élection et lui cède mon fauteuil en lui souhaitant plein succès dans sa mission.

(M. Deshusses prend place à la présidence.)

5. Election:

a) du premier vice-président.

Le président. Mesdames et Messieurs, ce n'est pas sans émotion que je reprends cette présidence. Nous passons immédiatement à l'élection du premier vice-président et je demande le nom des candidats. Monsieur Mino, vous avez la parole.

M. Jacques Mino (AdG/SI). Nous avons le plaisir de présenter à vos suffrages M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann. M^{me} Gaillard-Iungmann nous vient de France où elle a passé son enfance et sa jeunesse. Elle peut porter sur notre communauté un regard neuf et inventif, ce qu'elle ne manque pas de faire avec humour. Mère de famille, elle soigne l'éducation de son fils de 12 ans, qui va entrer au cycle d'orientation. M^{me} Gaillard-Iungmann exerce une profession rare sous nos cieux, mais fascinante, celle de conteuse; non seulement elle raconte à merveille, mais encore elle écrit des contes.

M^{me} Gaillard-Iungmann exerce ainsi une profession qui relève tout à la fois d'une activité indépendante et d'une activité d'intermittente du spectacle, si l'on peut dire. Son engagement associatif a pris racine dans le cadre de Lestime, seule association de défense des femmes homosexuelles de Genève. Elle préside cette association, responsabilité qui lui a permis d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion de groupe, notamment l'esprit de synthèse et le respect de la parole de chacune et de chacun dans sa différence.

Comme M^{me} Gaillard-Iungmann partage nos tâches du Conseil municipal depuis un an déjà, nous savons qu'elle ne prend la parole qu'à bon escient, de manière claire et brève, et qu'elle sait poser les bonnes questions. Au poste de vice-présidente de notre Conseil, ses compétences, son sourire et sa bonne humeur devraient faire merveille. C'est pour ces diverses raisons que je vous remercie de faire bon accueil à sa candidature.

Le président. Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, j'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. J'attire l'attention de cette assemblée sur le fait qu'il ne faut inscrire qu'un seul nom sur le bulletin.

Je vous annonce que 72 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter. Je déclare le scrutin clos. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	20
Bulletins nuls:	8
Bulletins valables:	64
Majorité absolue:	33

Le président. *M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI) est élue vice-présidente du Conseil municipal par 44 voix. Je la félicite et je la prie de me rejoindre au bureau. *(Applaudissements.)*

b) du deuxième vice-président.

Le président. Nous continuons avec l'élection du deuxième vice-président et je demande quelles sont les candidatures. Monsieur Maudet, vous avez la parole.

M. Pierre Maudet (R). Je vous remercie, Monsieur le président. Au nom du groupe radical, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature d'un de nos collègues qui est membre du Conseil municipal depuis dix-sept ans, qui a présidé à deux reprises déjà la commission de l'aménagement et de l'environnement et qui a présidé également la commission des pétitions. C'est un architecte de 55 ans et on le connaît dans ces murs pour ses interventions truculentes et parfois tonitruantes. Il s'agit évidemment de notre collègue Michel Ducret qui, je n'en doute pas, recueillera vos suffrages pour compléter cette équipe en devenir, déjà composée de deux membres, et l'équilibrer favorablement, puisqu'il est d'usage que, dans le présidium des trois représentants à la tête de ce Conseil, il y ait également un représentant de la minorité – aussi forte soit-elle – qui essaie de se faire entendre, mais qui ne parvient pas toujours à se faire écouter...

Mesdames et Messieurs, je recommande à vos suffrages la candidature de notre collègue Michel Ducret.

Le président. Il n'y a pas d'autre candidature. Je prie donc les scrutateurs de venir au bureau pour recevoir les bulletins et les distribuer. Je rappelle qu'il ne faut inscrire qu'un seul nom sur les bulletins.

Je vous annonce que 73 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des différentes commissions.) (Voir page 20.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	33
Bulletin nul:	1
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

Le président. *M. Michel Ducret* (R) est élu par 38 voix. Je le félicite et je le prie de nous rejoindre au bureau. (*Applaudissements.*)

c) des cinq secrétaires.

Le président. Nous passons maintenant à l'élection de cinq secrétaires. Je prie les chefs de groupe de bien vouloir donner les noms de leur candidate ou de leur candidat. Madame Hélène Ecuyer, vous avez la parole.

M^{me} Hélène Ecuyer (T). Notre groupe présente la candidature de M. Alain Dupraz. M. Dupraz a déjà fait son apprentissage au bureau durant cette dernière année; nous pensons qu'il a réussi son examen de fin d'apprentissage et qu'il peut y passer une deuxième année...

M. Dupraz est membre du Conseil municipal depuis 1991, il a présidé la commission des travaux et a siégé aussi dans d'autres commissions. Enfin, c'est un vieux routier du Conseil municipal et il fait très bien l'affaire au bureau du Conseil municipal!

M. Jean-Marie Hainaut (L). Le groupe libéral a le plaisir de vous présenter la candidature de notre doyen, M. Armand Schweingruber, pour siéger dans le

conseil des sages que constitue le bureau. Empreint d'une sagesse dont il nous fait part à plusieurs reprises au cours de l'année, il saura, au sein d'un conseil qui ne manque déjà pas de sages, apporter sa pierre à l'édifice. Je vous remercie de soutenir sa candidature.

M^{me} Alexandra Rys (DC). Le groupe démocrate-chrétien a le plaisir de présenter la candidature de M. Jean-Charles Lathion, qui a été, lors de la législature précédente, président de la commission des arts et de la culture. M. Lathion a également fait un passage au bureau, où il a certainement laissé un très bon souvenir à ses collègues grâce à sa curiosité inépuisable et insatiable. Je ne peux donc que le recommander chaleureusement à vos suffrages.

M. Roberto Broggin (Ve). Les Verts vous présentent la candidature de M^{me} Sarah Klopmann, qui siège dans ce Conseil municipal depuis la fin de l'année passée. M^{me} Klopmann a siégé durant six mois au bureau de ce Conseil, en tant que secrétaire, et nous renouvelons donc sa candidature. Elle sera la benjamine féminine du bureau et lui amènera un peu de fraîcheur...

Le président. Je vous remercie infiniment pour la fraîcheur, Monsieur Broggin...

M. Jean-Pierre Oetiker (UDC). Le groupe de l'Union démocratique du centre présente à nouveau M^{me} Nelly Hartlieb, qui a déjà siégé une année au bureau de notre Conseil. Nous vous enjoignons vivement de soutenir sa candidature.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle le nom des candidats: M. Alain Dupraz, M. Armand Schweingruber, M. Jean-Charles Lathion, M^{me} Sarah Klopmann et M^{me} Nelly Hartlieb. Je prie les scrutateurs de venir au bureau chercher les bulletins à distribuer et j'attire l'attention de cette assemblée sur le fait qu'il ne faut inscrire que cinq noms sur le bulletin.

Je vous annonce que 72 bulletins ont été distribués. J'invite les huissiers à les récolter. Je déclare le scrutin clos et je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président poursuit et termine la lecture de la composition des différentes commissions.) (Voir page 20.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	71
Bulletin blanc:	1
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

Le président. Sont élus: *M. Alain Dupraz* (T), avec 57 voix, *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), avec 51 voix, *M. Armand Schweingruber* (L), avec 40 voix et *M. Jean-Charles Lathion* (DC), avec 38 voix. (*Applaudissements.*)

M^{me} Nelly Hartlieb recueille 27 voix et n'obtient pas la majorité absolue. Nous devons donc procéder à un second tour. S'il n'y a pas d'autre candidat, je propose que *M^{me} Hartlieb* soit élue tacitement au second tour... Bien, est donc élue *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC). (*Applaudissements.*)

Je félicite ces cinq élus et les prie d'occuper les places disponibles au bureau.

6. Allocution du président élu.

Le président. Monsieur le maire, Monsieur le vice-président du Conseil administratif, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je tiens tout d'abord à vous remercier très chaleureusement de la confiance que vous me témoignez par vos suffrages et de l'honneur que vous faites également à mon parti en m'élisant à la présidence du Conseil municipal.

Vous m'avez investi d'une charge passionnante, considérable et délicate; j'en tire tout à la fois fierté, reconnaissance et... humilité, humilité vu la difficulté et l'importance de la tâche qui m'attend. Je m'appliquerai, Mesdames et Messieurs, tout au long de cette année, à honorer au mieux de mes possibilités cette présidence et je m'engage résolument à diriger nos débats avec une totale sérénité, une absolue impartialité et, hors de tout clivage politique, à être le président de toutes et tous.

Permettez-moi ensuite de remercier en votre nom André Kaplun, président sortant, qui, en chef d'orchestre averti, au fait de toutes les partitions de la politique municipale, a su conduire notre Conseil avec habileté et fermeté et je vous prie de l'applaudir. (*Applaudissements.*)

Mes remerciements vont aussi aux membres du bureau sortant, à Didier Bonny, deuxième vice-président exemplaire, à M^{me} Cabussat et à l'ensemble du personnel du Secrétariat du Conseil municipal et du *Mémorial* dont la disponibilité, la gentillesse et la compétence facilitent jour après jour grandement le travail des miliciennes et miliciens que nous sommes. (*Applaudissements nourris.*)

En ce jour particulier – particulier surtout pour moi – j'aimerais aussi remercier mon parti de la confiance qu'il m'a toujours faite, les membres de ma fraction de leur amitié et de leur appui constants. J'aimerais saluer les collègues du monde politique comme de l'enseignement, toutes celles et ceux qui par leur sympathie et leur écoute, leur soutien et leur présence ont su préserver en moi le goût de l'engagement politique.

Elu en juin 1983 – je sais, ce n'est plus un scoop – en ce même Conseil municipal, je l'ai quitté volontairement en juin 1991 pour consacrer plus de temps à l'éducation de mes deux enfants, qui étaient alors très jeunes, et pour partager cette tâche extraordinaire avec mon épouse, ma compagne et complice depuis tant et tant d'années, sans laquelle rien n'aurait été pareil et que j'embrasse... passionnément. (*Applaudissements.*)

J'aimerais aussi remercier mes deux enfants, Céline et Cyrille, qui, s'ils m'ont bouté hors de la politique en 1991, ont su m'y faire replonger en 1999, en me mettant au défi – mais oui! – de retrouver une place dans cette enceinte. Chose faite. Sans cette affectueuse provocation, nul doute que je n'occuperais pas aujourd'hui ce prestigieux fauteuil!

Mes remerciements vont également à mes parents, qui sont là et qui ont su, par une éducation exigeante et moderne, développer chez le gamin que j'étais – qui n'était pas toujours facile – la fibre citoyenne. Ils m'ont donné le goût des idées et du débat, ils ont toujours été d'un grand soutien pour moi.

En ce moment rare et privilégié où notre Conseil municipal arrête quelques instants son travail ordinaire pour renouveler son bureau et ses différentes commissions, à l'instant de m'engager dans ma charge nouvelle de président, j'aimerais, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, partager avec vous quelques brèves réflexions générales tout d'abord, puis plus proches de nos activités aussi.

Tout d'abord, ce n'est pas sans une vive émotion que j'accède à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève, de cette ville qui fut et reste l'une des

plus vieilles Républiques du monde. Genève, une ville à nulle autre pareille, qui accueillit nombre de réfugiés tout au long de son histoire, Genève, une ville de sciences et de culture, qui fut au XVIII^e siècle le creuset des grandes idées révolutionnaires, qui abrita tout à la fois Voltaire et Rousseau, qui vit naître des Saussure, Claparède, Candolle, Sismondi ou Amiel, qui plus près de nous a su arrêter en ses murs Romain Rolland, Albert Cohen, Jorge Luis Borgès, mais aussi Jean Piaget et Jean Starobinsky!

Genève, ville de paix, ville des institutions internationales et berceau de la Croix-Rouge! Genève, ville brillante, cultivée, séduisante. En fait, une ville heureuse, vivante, chanceuse qui se trouve confrontée aux réalités du temps, mais pour qui les temps sont sans aucun doute bien moins durs que pour d'autres.

Bien évidemment, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à l'heure des déficits budgétaires revenus, il est indispensable de prendre en compte cette réalité nouvelle et de veiller à gérer au mieux les deniers publics pour retrouver un équilibre financier indiscutablement nécessaire. Mais il est aussi important de prendre le temps de la réflexion et de ne pas se contenter de peindre le diable sur la muraille.

En effet, en une époque qui voit la logique économique supplanter les impératifs politiques et sociaux, en un temps où femmes et hommes, bêtes, objets, idées et services n'ont plus d'autre valeur que pécuniaire, en un monde où il n'est plus question que de bénéfices et de profits, dans une société qui a perdu ses repères traditionnels et qui galvaude ses propres valeurs, il convient de se demander sérieusement quel doit être désormais le rôle de nos partis dans ce mouvement général. Il convient de s'interroger sur la responsabilité de la classe politique dans la tournure que prennent les événements en regard de notre pays, de notre Etat et de notre démocratie.

A ne retenir dans toute analyse qu'une approche financière et économique, à ne privilégier que la notion de rentabilité et faut-il ajouter de rentabilité à court terme, voire même de rentabilité immédiate, je crains que nous ne fassions fausse route et que nous ne soyons tout bonnement en train d'oublier les leçons des anciens, de nos parents et de nos grands-parents, de rejeter une sagesse qu'ils avaient pourtant souvent acquise dans la peine et la douleur, le sang et les larmes, et qui leur avait permis d'élaborer péniblement une certaine cohésion, une certaine justice sociales. Il convient de nous demander, je crois, si aujourd'hui nous ne nous comportons pas comme des enfants gâtés qui vont casser un jouet très précieux et très chèrement acquis.

Oui, notre société doit être fondée sur une économie de marché, oui la libre entreprise doit être confortée et soutenue, oui les libertés individuelles doivent être assurées à toutes et tous, mais les valeurs citoyennes, les droits et les devoirs démocratiques doivent, quant à eux, rester tout aussi sûrement inviolables. Et

pour ce faire, alors même que sévit une crise économique grave, que l'incertitude pèse sur nos sociétés comme sur l'avenir du monde, il convient que l'Etat, notre Etat de droit, les pouvoirs fédéraux, cantonaux et communaux disposent des ressources, des forces nécessaires pour assumer leur rôle d'arbitre, leur fonction de garant de la cohésion sociale en tout temps et en tous lieux.

Plus que jamais, en ces temps difficiles, les collectivités publiques devraient être dotées des moyens nécessaires pour remplir les tâches qui leur sont logiquement dévolues, soit les prestations dont il ne saurait être question de tirer ni profits ni bénéfices, parce qu'elles sont inhérentes à notre Etat de droit et à notre conception de la démocratie. Je pense tout particulièrement à l'enseignement, la sécurité, la police, les aides et assurances sociales, la justice et les communications.

Or, force est de constater que nous n'empruntons plus ce chemin, Mesdames et Messieurs, et que nous assistons au contraire à un affaiblissement progressif de l'Etat, des pouvoirs publics, un affaiblissement dont certains, inconscients ou machiavéliques, se félicitent ouvertement, et qui laisse désormais à penser que notre société démocratique est en danger, du fait même que notre cohésion sociale est fragilisée.

Personnellement, si je m'inquiète de la dette qui dans notre commune va s'accroître quelque peu cette année, si j'aimerais bien la voir comblée au plus vite comme vous toutes et tous, je me dois aussi de reconnaître que j'ai prioritairement d'autres soucis, et qu'il est des causes pour lesquelles l'idée d'un endettement temporaire pourrait être éventuellement supportable, qu'il est des moments même où ce serait peut-être bien une faute que de ne pas y recourir – temporairement toujours. Je crois qu'il s'agit donc d'une question de choix et de priorités dans les objectifs à poursuivre.

Mais je vous rassure tout de suite, concernant notre municipalité, je ne crois pas que la route de l'endettement soit la bonne; je crois qu'il suffirait peut-être de reporter tel ou tel projet ambitieux, telle ou telle autre opération de prestige, pour nous permette de préserver un équilibre financier, certes précaire, mais possible. Il convient donc plus que jamais de choisir judicieusement à quoi nos fonds municipaux doivent être consacrés, d'être particulièrement attentifs à la manière dont l'argent du contribuable est dépensé. Mais, en ces temps difficiles, il convient plus encore d'évaluer rigoureusement les conséquences de notre action politique actuelle à moyen et long terme pour le développement de notre commune et le bien-être des habitantes et habitants de notre ville, alors même que les prestations cantonales sont appelées à diminuer.

Et aujourd'hui, dans cette perspective, je m'inquiète pour les jeunes, nos ados, qui se situent parfois en marge de toute formation, laissés à eux-mêmes, ou

qui peinent à trouver un apprentissage avant de peiner à dégouter un emploi, qui passent d'un petit boulot à l'autre, faute de mieux, et qui entrent progressivement dans le cercle de la paupérisation. Je m'inquiète d'une offre éducative qui va se restreignant, dans le but de faire des économies immédiates, faux calcul sans aucun doute, parce qu'une génération qui se trouverait dans quelques années en déficit de formation coûterait, en termes de manque à gagner, une fortune à notre pays.

Je m'inquiète lorsque je vois croître, en dépit de certains signes d'une possible reprise économique, la précarité au cœur même de notre ville, je m'inquiète pour nos concitoyennes et concitoyens, pour les habitantes et habitants de notre cité en mal d'emploi, en mal de toit, en mal d'intégration sociale. Je suis même effrayé quand j'apprends que des gamins vont parfois à l'école le ventre creux et qu'ils connaissent la faim!

Et la liste de mes inquiétudes est encore longue, Mesdames et Messieurs, qu'il s'agisse de la demande toujours accrue en assistances sociales diverses, toutes aussi indispensables qu'urgentes, de la solitude et de la précarisation croissante d'une part importante des personnes âgées notamment, ou sur un autre plan d'une forme croissante de repli communautaire, d'une progressive montée de la violence dans nos rues comme du développement de certaines formes d'incivilités et d'intolérances.

Toutes ces inquiétudes, toutes ces préoccupations et d'autres encore que vous partagez certainement avec moi, qui trouvent corps aussi au sein même de notre commune – en dépit de l'engagement remarquable de notre Conseil administratif sur tous ces fronts, et je l'en félicite! – toutes ces inquiétudes, disais-je, révèlent à nos yeux avertis que les fondements mêmes de notre cohésion sociale sont vraiment ébranlés.

Je pense, Mesdames et Messieurs, de façon peut-être iconoclaste qu'il ne suffit pas pour faire une bonne politique de combler au plus vite un déficit budgétaire, mais qu'il est indispensable de prendre le temps de la réflexion, de définir le mal et son étendue, puis de déterminer avec soin les engagements prioritaires auxquels nous devons souscrire – comme ceux que nous pouvons remettre à plus tard – pour préserver l'essentiel, soit la qualité de vie toujours très enviable de notre cité; une qualité de vie qui a fait loin à la ronde le succès de notre ville, qui attire dans nos murs encore de nombreuses entreprises et sociétés porteuses de richesses et d'emplois, et qui demain se détourneront de Genève si d'aventure nous ne savons pas garder la hauteur nécessaire pour prendre la vraie mesure du danger qui nous guette. Et ce n'est pas qu'une affaire de sous.

Par ailleurs, Mesdames et Messieurs, si je sais – et si j'apprécie – que le temps de parole ne me soit pas vraiment compté en ce moment et s'il convient de ne pas

abuser, je ne résisterai néanmoins pas au plaisir et au désir de traiter, puisque j'ai l'occasion de pouvoir m'adresser à vous en toute liberté, de l'importance de la charge qui nous incombe à nous toutes et tous, conseillères et conseillers municipaux.

Siégeant depuis tantôt treize ans dans cette enceinte et ayant travaillé quasiment dans toutes les commissions municipales, je tiens à dire que je suis encore et toujours impressionné par l'investissement, la rigueur et la disponibilité des élues et élus que nous sommes.

Il est de bon ton, dans certains salons de la ville, dans certains estaminets ou dans certains médias, de moquer nos débats, de stigmatiser notre indiscipline en séance plénière et de relever cruellement quelques-unes de nos inévitables balourdises. Ces railleries, qui, au demeurant, ne sont pas toujours de bonne guerre, mais qui, personnellement, me font souvent sourire, ne reflètent pourtant pas la réalité de notre engagement.

Il est toujours facile de caricaturer le débat politique, de dénoncer l'inefficacité, l'incurie et l'incompétence d'une classe politique dont la suffisance n'aurait d'égale que l'inconstance, affirmant tantôt une chose et réalisant le lendemain son contraire; à l'heure où certains médias peu regardants s'abandonnent à la démagogie et aux vaines polémiques, à l'heure où, Mesdames et Messieurs, les valeurs que prônent nos sociétés occidentales postmodernes sont l'individualisme, le consumérisme et le plaisir immédiat, il faut un sacré courage, ou un brin de folie, certainement les deux à la fois, pour décider de s'engager en politique, pour choisir de servir la collectivité, et une réelle abnégation, un sens civique aigu pour consacrer semaine après semaine dix, quinze, vingt heures – et plus parfois – de travail supplémentaire à la gestion des affaires communales. Et c'est ce que vous faites, ce que nous faisons toutes et tous!

Il me plaît de saluer la valeur de cet engagement, alors même que les sociologues, politologues et autres analystes patentés, soucieux, sur un plan européen, voire mondial, de préserver le dynamisme de nos démocraties, préconisent tous des actions politiques de proximité, aux côtés des citoyennes et citoyens, et rappellent d'une seule voix que les communes sont le premier niveau institutionnel de nos sociétés, leur base historique, et donc le fondement de nos Etats modernes.

Il faut le souligner, nos communes, ce socle démocratique, sont, en Suisse comme dans la plupart des pays européens, dirigées par des parlements de milice, des femmes et des hommes qui, à l'image de Caton abandonnant sa charrue pour se rendre au sénat, quittent chaque fin de journée leur activité professionnelle pour assumer leurs responsabilités politiques.

Il faut sans doute s'en inquiéter aussi, dans la mesure où, la gestion des affaires communales devenant toujours plus complexe, exigeante et absorbante,

les candidates et candidats se font de moins en moins nombreux et surtout, une fois en charge, sont toujours plus vite surchargés et découragés. Il conviendrait donc à terme de trouver une solution adéquate à un problème qui ne pourra ces prochaines années que gagner en acuité. Reste que vos performances, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos performances, notre travail méritent bien un coup de chapeau, à défaut de plus ou de mieux!

Et une pensée de gratitude pour nos familles, nos proches, nos enfants, nos amis, qui subissent, bon gré mal gré, nos horaires, nos absences, nos priorités, nos sautes d'humeur et nos fatigues; il convient de les saluer, eux toutes et tous qui acceptent de se plier à nos exigences d'élue(s).

Mais je ne terminerai pas mon propos sans apporter un léger bémol à cette description flatteuse de nos activités. Je tiens en effet aussi à relever que le monde politique que nous formons, certes très modestement ici, ne soigne pas toujours son image et que parfois la qualité de nos débats, la tenue de nos échanges, surprennent désagréablement nos concitoyennes et concitoyens. Et s'il nous appartient de confronter effectivement nos réflexions, nos idées et nos visions de la société avec force et conviction, il est néanmoins un point sur lequel nous devrions toutes et tous tomber d'accord, c'est de privilégier systématiquement l'écoute et le respect de l'autre dans le cadre de nos débats.

En effet, à mes yeux, Genève, vieille république s'il en est, se doit de montrer l'exemple démocratique au sein même de ses parlements. Il est indispensable que nous offrions à la population, aux téléspectatrices et téléspectateurs qui suivent régulièrement nos travaux, l'image d'une démocratie en marche, solide et sereine, par-delà nos clivages, nos différences et nos oppositions, et que nous affichions haut et fort l'esprit citoyen qui nous anime et notre capacité à gouverner. C'est de la sorte, je crois, Mesdames et Messieurs, que nous ferons taire certaines critiques pénibles et que nous serons mieux compris de nos électrices et électeurs.

Certes, ces effets de cosmétique ne conduiront pas à quelque révolution que ce soit, j'en conviens aisément, ils ne résoudront pas à eux seuls les grands problèmes auxquels notre commune est confrontée, mais s'ils pouvaient contribuer à renforcer la confiance de la population dans ces élues et élus, s'ils pouvaient contribuer à améliorer, même modestement, l'image du monde politique dans notre ville, ils auraient alors à mes yeux toute leur raison d'être. C'est le souhait que je formule.

Vive notre commune, vive notre ville, vive Genève! (*Applaudissements nour-*
ris.)

7. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: *M^{me} Monique Cahannes* (S), *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. Patrice Reynaud* (L), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Olivier Norer* (Ve), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M^{me} Ruth Lanz Aoued* (AdG/SI), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M. Alain Fischer* (R).

8. Election de 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: *M. Olivier Coste* (S), *M. David Metzger* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Renate Cornu* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M^{me} Marguerite Contat Hickel* (Ve), *M. Damien Sidler* (Ve), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Vera Figuerk* (AdG/SI), *M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI), *M^{me} Marie-France Spielmann* (T), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M^{me} Claudine Gachet* (R).

9. Election de 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M^{me} Virginie Keller Lopez* (S), *M. David Metzger* (S), *M^{me} Sandrine Salerno* (S), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M. Pierre Losio* (Ve), *M^{me} Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. Bruno Martinelli* (AdG/SI), *M^{me} Gisèle Thiévent* (AdG/SI), *M^{me} Hélène Ecuyer* (T), *M. Lionel Ricou* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

10. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M. Olivier Coste* (S), *M. Gilles Thorel* (S), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M. Jean-*

Pierre Oberholzer (L), M. Olivier Norer (Ve), M^{me} Caroline Schum (Ve), M. Jean-Pierre Oetiker (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. François Sottas (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI), M^{me} Hélène Ecuyer (T), M. Lionel Ricou (DC), M. René Winet (R).

11. Election de 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: *M^{me} Béatrice Graf Lateo (S), M^{me} Annina Pfund (S), M^{me} Sandrine Salerno (S), M^{me} Marie-Thérèse Bovier (L), M^{me} Nathalie Fontanet (L), M. Armand Schweingruber (L), M^{me} Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M^{me} Nelly Hartlieb (UDC), M. Frédy Savioz (UDC), M^{me} Vera Figurek (AdG/SI), M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann (AdG/SI), M. Alain Dupraz (T), M^{me} Alexandra Rys (DC), M. Michel Ducret (R).*

12. Election de 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: *M^{me} Monique Cahannes (S), M. David Carrillo (S), M. Roman Juon (S), M^{me} Nathalie Fontanet (L), M. Jean-Marie Hainaut (L), M. Georges Queloz (L), M. Roberto Broggin (Ve), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Roland Crot (UDC), M. Eric Ischi (UDC), M^{me} Vera Figurek (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI), M^{me} Hélène Ecuyer (T), M. Guillaume Barazzone (DC), M. Pierre Maudet (R).*

13. Election de 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: *M^{me} Nicole Bobillier (S), M. René Grand (S), M. Jean-Charles Rielle (S), M^{me} Renate Cornu (L), M^{me} Linda de Coulon (L), M. Patrice Reynaud (L), M^{me} Anne Moratti Jung (Ve), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Roland Crot (UDC), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI), M^{me} Gisèle Thiévent (AdG/SI), M^{me} Marie-France Spielmann (T), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (R).*

14. Election de 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Sandrine Salerno* (S), *M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio* (S), *M. André Kaplun* (L), *M. Patrice Reynaud* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M. Olivier Norer* (Ve), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M^{me} Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M. Guillaume Barazzone* (DC), *M. René Winet* (R).

15. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse.

La commission est composée de: *M^{me} Nicole Bobillier* (S), *M. René Grand* (S), *M. Gilles Thorel* (S), *M^{me} Linda de Coulon* (L), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Eric Fourcade* (UDC), *M. Marc-André Rudaz* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M^{me} Liliane Johnner* (T), *M. Didier Bonny* (DC), *M^{me} Catherine Hämmerli-Lang* (R).

16. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité.

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M^{me} Marie-Thérèse Bovier* (L), *M^{me} Nathalie Fontanet* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

17. Election de 15 membres de la commission des travaux.

La commission est composée de: *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M^{me} Béatrice Graf Lateo* (S), *M. Roman Juon* (S), *M^{me} Marie-Thérèse Bovier* (L), *M. Georges Que-*

loz (L), *M^{me} Bérengère Rosset* (L), *M. Roberto Broggin*i (Ve), *M. Alain Marquet* (Ve), *M. Eric Fourcade* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (T), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Michel Ducret* (R).

18. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais.

La commission est composée de: *M. René Grand* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio* (S), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Bérengère Rosset* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Roberto Broggin*i (Ve), *M. Eric Rossiaud* (Ve), *M. Eric Fourcade* (UDC), *M. Jean-Pierre Oetiker* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M^{me} Ruth Lanz Aoued* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (T), *M. Didier Bonny* (DC), *M. Alain Fischer* (R).

19. Election d'un membre par parti de la commission ad hoc Agenda 21.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Bérengère Rosset* (L), *M^{me} Caroline Schum* (Ve), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Vera Figurek* (AdG/SI), *M^{me} Hélène Ecuyer* (T), *M. Guy Mettan* (DC), *M^{me} Claudine Gachet* (R).

20. Motion de MM. Jacques Mino et Roberto Broggin: «Une zone bleue dans le quartier de Saint-Gervais (secteur A)» (M-453)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- le quartier de Saint-Gervais ne dispose pas de zone bleue dans son périmètre;
- le Conseil municipal a voté une invite allant dans le sens de la création d'une telle zone lors de l'adoption de la résolution de la proposition PR-469, le 10 octobre 2000;

¹ «Mémorial 161^e année»: Annoncée, 5150.

- les habitants de Saint-Gervais payant un macaron se voient proposer des zones bleues déjà surchargées (Pâquis, Grand-Pré ou Saint-Jean, secteurs L, K, J);
- les habitants de la vieille ville de la rive gauche (Vieille-Ville) disposent d'un macaron préférentiel (secteur B);
- une inégalité de traitement manifeste et criante existe entre la vieille ville bourgeoise (Vieille-Ville) et le vieux faubourg populaire (Saint-Gervais),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à intervenir auprès du Conseil d'Etat afin de remplacer des places de parc de courtes durées par des zones bleues, dans le quartier de Saint-Gervais.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous informe que la motion ci-dessus est retirée par ses auteurs.

21. Résolution de MM. Michel Chevrolet et Guy Mettan: «Pour une commémoration du cinquantenaire des Accords de Genève digne de notre Ville» (R-67)¹.

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant que:

- les Accords de Genève qui ont mis fin à la guerre d'Indochine entre la France et le Vietnam en 1954 ont été l'un des événements les plus marquants de l'après-guerre tant pour la France que pour le Vietnam;
- à cette occasion, la Suisse a pu renouer des relations diplomatiques de premier plan avec les grandes puissances et créer des liens étroits avec les pays du tiers monde naissant;
- ces accords ont été largement à l'origine du rôle de médiation internationale de Genève et de sa vocation de «Genève ville de paix»;
- il n'appartient pas à la Ville de Genève de réécrire l'histoire ou de prendre parti en faveur d'un belligérant contre un autre,

le Conseil municipal appuie tous les efforts entrepris par le Conseil administratif en vue de célébrer dignement cet événement historique et cela en respectant les sensibilités de chacune des parties ainsi que les principes humanitaires et des droits de l'homme qui ont fait la réputation de notre ville dans le monde.

¹ «Mémorial 161^e année»: Annoncée, 5615.

Le président. Comme mentionné dans la lettre de démission de M. Guy Mettan, qui vous a été lue tout à l'heure, cette résolution est retirée.

22. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

23. Interpellations.

Néant.

24. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je vous remercie de votre attention et je vous invite, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ainsi que toutes les personnes présentes à la tribune, à venir prendre la collation qui est offerte dans la cour de l'Hôtel de Ville. Je lève la séance.

Séance levée à 18 h 30

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3
3. Allocution du président sortant	5
4. Election du président, qui entre immédiatement en charge	6
5. Election:	
a) du premier vice-président	9
b) du deuxième vice-président.....	10
c) des cinq secrétaires	11
6. Allocution du président élu	13
7. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement	20
8. Election de 15 membres de la commission des arts et de la culture ...	20
9. Election de 15 membres de la commission des finances	20
10. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication	20
11. Election de 15 membres de la commission du logement	21
12. Election de 15 membres de la commission des naturalisations	21
13. Election de 15 membres de la commission des pétitions	21
14. Election de 15 membres de la commission du règlement	22
15. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse ...	22
16. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité	22

17. Election de 15 membres de la commission des travaux	22
18. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais	23
19. Election d'un membre par parti de la commission ad hoc Agenda 21	23
20. Motion de MM. Jacques Mino et Roberto Broggin: «Une zone bleue dans le quartier de Saint-Gervais (secteur A)» (M-453)	23
21. Résolution de MM. Michel Chevrolet et Guy Mettan: «Pour une commémoration du cinquantenaire des Accords de Genève digne de notre Ville» (R-67)	24
22. Propositions des conseillers municipaux	25
23. Interpellations	25
24. Questions écrites	25

La mémorialiste:
Marguerite Conus